

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

04 AVR. 2025

Berger
Levrault

ID : 063-200083921-20250325-202520D-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 25 mars 2025, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Mur sur Allier, dûment convoqué à cet effet le 17 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de **M. Vincent MAZIN, Maire**.

Etaient présents : MM. Stéphane FALGOUX, Yves FERRIER, Matthieu-Pierre GAVAIX, Mme Hélène LAGRANGE, MM. René LEMERLE, Vincent MAZIN, Julien MONTAGNÉ, François PIGNOL, Mmes Danielle RANCY, Lydie ROBERT, M. Jean-Pierre RODIER, Mme Leslie ROMEO, M. Laurent SAUNON, Mmes Michèle TARDIEU, Agnès VACHER, Martine VAQUIER.

Procurations : M. Jean DELAUGERRE a donné pouvoir à M. Stéphane FALGOUX, M. Guillaume FLANDIN a donné pouvoir à M. Matthieu GAVAIX, Mme Jacinthe GUILLOT a donné pouvoir à M. François PIGNOL, M. Jean-Marc LAVIGNE a donné pouvoir à M. Yves FERRIER, M. Sylvain DELEVILLE a donné pouvoir à Mme Leslie ROMEO, Mme Florence JOUVE a donné pouvoir à Mme Lydie ROBERT, Mme Virginie MORIER a donné pouvoir à M. Vincent MAZIN, M. Jean-Claude PROST a donné pouvoir à M. Jean-Pierre RODIER, Mme Adeline ROUX a donné pouvoir à M. Julien MONTAGNÉ

Absentes : Mmes Laëtitia BOBEL, Juline RODRIGUES

Secrétaire de séance : Mme Danielle RANCY

2025-20 : BUDGET PRINCIPAL – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 (CFU)

M. le Maire présente le Compte Financier Unique – exercice 2024 de la commune de Mur sur Allier et propose à l'assemblée d'adopter celui-ci tel que joint à la présente délibération,

M. Vincent MAZIN, Maire, sort de la salle du conseil et sous la présidence de M. Yves FERRIER, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 du budget principal,
- ARRETE le résultat définitif tel que joint à la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie de Mezel les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

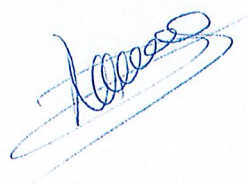
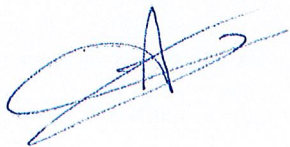
Pour copie conforme ; en Mairie le 25 mars 2025,
Certifiée transmise en Préfecture, le 26 mars 2025

Le Maire,

Vincent MAZIN

La secrétaire de séance,

Danielle RANCY



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES			I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE			B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
	Prévision budgétaire totale	A	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Recettes réalisées (1)	B	1 397 422,30	2 976 160,63	6 598 892,51
	Restes à réaliser	C	1 431 253,00	2 959 387,05	4 356 809,35
	Autorisation budgétaire totale	D	3 643 296,71	0,00	1 431 253,00
Dépenses	Dépenses réalisées (1)	E	2 069 921,24	3 474 094,00	7 117 390,71
	Restes à réaliser	F	1 238 895,43	2 646 299,66	4 716 220,90
	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-672 498,94	0,00	1 238 895,43
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	20 564,83	313 087,39	-359 411,55
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-651 934,11	497 933,37	518 498,20
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	192 357,57	811 020,76	159 086,65
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-459 576,54	0,00	192 357,57
				811 020,76	351 444,22

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le 04 AVR. 2025

ID : 063-200083921-20250325-202520D-DE

